

Ecole les marronniers Lussat

Conseil d'école du 14/03/25

Présents :

Mmes Arnaud-Espalieu, Michaud, Tissandier, Bourderionnet, Lavie, Bennegen, Andanson, Govaere

M. Théas, Quérat, Duché, Gouttefangheas, Martin, Soulis, Treins

Excusés : M. Coupechoux (IEN)

1- Bilan du semestre :

La période a été assez agitée.

1 départ, situation difficile socialement

Il y a de nombreuses interventions de parents disproportionnées sur des incidents bénins de la vie d'une école ou au contraire des dénis de comportements. Il est pénible de gérer une augmentation de ces problèmes, nous avions été plutôt épargnés jusque-là.

Un incident grave sur le temps périscolaire a entraîné un signalement de fait établissement de niveau 2 .

De nombreux problèmes se produisent sur les temps périscolaires et depuis longtemps ce qui pose problème car ils impactent l'ensemble de l'école quant au projet pédagogique global.

Le directeur a envoyé un mail d'alerte à la Mairie le 10 février. Il y est demandé que les employées soient aidées dans leur tâche et qu'elles aient un référent pour les questions de discipline. L'accumulation des faits le justifient

Pour mémoire, le problème a déjà été évoqué au conseil d'école de novembre et dans les années passées.

Le directeur n'interviendra plus à l'avenir sur le temps périscolaire. Chacun doit prendre ses responsabilités.

2- Bilan évaluations nationales CP :

Evaluations CP :

Maths : 1 à besoin, 3 fragiles

Français : 0 à besoin, 5 fragiles

Résultats à pondérer vu le petit nombre d'enfants de la cohorte.

L'ensemble est de bonne qualité.

Bilan globale des évaluations de l'ensemble des classes de l'école :

L'analyse générale montre que les résultats sont en progression de manière continue sur le cursus à l'école des élèves. Preuve de la qualité des enseignements et de l'engagement de l'équipe enseignante.

3- Projections sur 2025/2026

Effectifs prévisibles. Chiffres légèrement différents de ceux de la mairie qui ne peut connaître tous les mouvements conditionnels.

M.Théas a lu une déclaration des enseignants de l'école concernant le refus d'ouverture de la classe par la municipalité. L'équipe est blessée par le refus initial et par le manque de communication envers eux, les arguments avancés par la mairie étant peu recevables.

La nouvelle décision du conseil municipal d'accepter cette fois une ouverture a été communiquée à l'Inspection Académique qui la réétudiera en juin.

Il est regrettable qu'une décision actée administrativement doive être remise en discussion avec de moindres chances d'aboutir.

Présentation du projet pédagogique envisagé :

La 5^{ème} classe devrait permettre de dédoubler les classes de gs/cp et ce1/ce2.

En clair, chacun des 4 niveaux bénéficierait de 4 1/2 journées par semaine en groupe réduit par cohorte (entre 10 et 14 élèves). Le projet prévoit une organisation qui est habituellement mise en place en réseau prioritaire sur 2 ans (cp/ce1) mais élargie sur 4 ans (GS/cp/ce1/ce2) pour l'école.

La répartition 2j/2j ou en $\frac{1}{2}$ journées quotidiennes seront en partie dictées par les contraintes matérielles.

Dans l'hypothèse d'une organisation à 4 classes les effectifs devraient être de 26 cm, 25 ce, 25 gs/cp, 25 ps/ms.

Précisions de la mairie : un algéco sera installé pour un an au minimum dans la cour en attendant une étude de faisabilité des travaux dans l'ancien logement de fonction afin de faire une salle de classe ou d'activité.

La mairie se rapprochera des enseignants pour les options à envisager et le matériel nécessaire.

4- Coopérative scolaire :

Achat des cadeaux de Noël, bus court métrage (financé par l' APE)

Entrées festival du court-métrage

Souci auprès de l'organisme coopératif gestionnaire du compte (OCCE) qui a commis des erreurs provoquant un interdit bancaire temporaire pour toutes les écoles.

Soldes 3222€ à date.

5- Projets de fin d'année :

- Projet pédagogique autour du jeu et des mathématiques : création de dominos adaptés à chaque niveau (conception par les enseignants puis par les enfants), plateau métal artisanaux + dominos magnétiques
- Sortie d'école envisagée au festival Puy de mômes le 15 avril.
- Rencontre sport RLV maternelle à Chappes le 17 avril
- Rencontre sport RLV élémentaire fin mai
- Carnaval : vendredi 18 avril en matinée (9h15) selon météo

Demande sera faite à la mairie pour un arrêté de circulation et la mise à disposition des ouvriers communaux pour sécuriser le cortège.

Les parents seront également sollicités pour la sécurité.

- Projet liaison école/6^{ème} avec une professeure de mathématiques de Mortaix
- Décloisonnement sciences ps/ms et gs/cp en période 5
- 27 mai journée thématique maternelle/cp : le temps
- Piscine 6 séances à partir du 17 avril
- Sorties de fin d'année :

ps/ms/gs/cp : Paléopolis le 6 juin

Ce/cm : école 1900, moulin Richard de Bas le 20 juin

6- Fête de fin d'année

Vendredi 27 juin : spectacle + kermesse

Les installations de l'Epigée accueilleront le spectacle en laissant les verrières ouvertes pour des raisons de sécurité.

7- Points travaux et demandes

Plantation d'un tronçon de haies près de l'Epigée le 7 février après une intervention en classe de l'association organisatrice (les haies du Puy de Dôme)

Remplacement des ordinateurs de la classe mobile (ils ont 13 ans) : un devis a été communiqué à la mairie qui compare avec d'autres possibilités. Une ligne budgétaire est prévue sur le prochain budget

Une augmentation du budget de l'école est prévue.

Réparation du réseau internet : merci à Frédéric Treins

Les prestataires informatiques habituels ne répondent pas. Je réitère ma demande de trouver quelqu'un en cas de gros souci.

Remplacement du photocopieur par celui de la mairie.

Les enseignants remercient David et Jérôme pour leur disponibilité et leur servabilité.

La mairie annonce la fin des travaux de renforcement de la maternelle en juillet, les coloris intérieurs seront à choisir par les enseignants.

8- Questions diverses :

Salubrité de la classe de maternelle : des parents se plaignent de mauvaises odeurs de renfermé ou de moisissure imprégnant les vêtements.

M.Quérat confirme même s'il précise que l'extracteur a un peu amélioré les choses.

La mairie s'engage à vérifier et à analyser les solutions possibles.

Amicale : chasse aux œufs le dimanche 13 avril de 15h à 17h

Cantine : les parents demandent ce que deviennent les repas en cas d'absence. Pour des raisons sanitaires ils ne peuvent pas être donnés.

La mairie accepte l'idée que les parents viennent chercher les repas acquittés par les parents concernés.

Une demande est faite pour des dispositifs antibruit types casques fournis par les parents.

La mairie ne s'y oppose pas.